BICI BOURSE
GROUPE BNP PARIBAS

BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE

Conformément à l'article 35 du Règlement Général de la BRVM, à l'Instruction N°5 de la BRVM relative à l'animation du marché et à la circulaire N°004-2010 du CREPMF relative aux formats de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UMOA,

1. SGI ANIMATRICE DE LA VALEUR COTEE

Nom SGI : BICI BOURSE
Siège social : Avenue Abdoulaye Fadiga – Immeuble AXA Assurances
Adresse : 01 BP 1298 Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Téléphone : (225) 20 20 16 68
Télécopieur : (225) 20 21 47 22
ANB : Côte d'Ivoire
Nom & prénoms du Représentant légal : NZI Patrice
Fonction du Représentant légal : Directeur Délégué
Email : patrice.nzi@bnpparibas.com

2. VALEUR ANIMEE

Dénomination : FILTISAC SA
Symbole : FTSC
Siège social : km 8, Route d'Adzopé gare
Téléphone : (225) 20 30 46 00
Télécopie : (225) 20 30 46 46
Email : info@filtisac.com

3. CLAUSES DE L'ANIMATION

Nom & prénoms du négociateur spécialiste : DIABAGATE Mamadou		
Date de signature du contrat :	Contrat renouvelé ? ☑ Oui ☐ Non	
Durée du contrat : 1 an	Combien de fois : reconduction tacite	Date du dernier renouvellement : Sans objet
Quantité minimale de titres garantie (QMG) : 10 *(la QMG ne peut pas être inférieure à 10 titres)*		
Ecart de cours proposé : + ou – 10%		
Compte DCBR utilisé : 11934		

4. POINT SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE

	AU 30/06/2014	Au 31/12/2013	variation	
			En volume/valeur	%
Nombre de titres	3109	3109	0	0
Valeur en espèces (F CFA)	50.676.700	23.939.300	26.737.400	111,69

Le soussigné certifie que les informations contenues dans ce présent bilan sont complètes et conformes à la réalité.

Fait à Abidjan, le 14/07/2014

Mamadou DIABAGATE
Responsable Marché des Capitaux
BICI BOURSE

NB : Ce document doit être produit au plus tard le 15 du mois suivant la fin de chaque semestre.